



Vendredi 29 octobre 2021

## La Ville poursuit l'extension des terrasses jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre

Depuis le mois de mai, la Ville a mis en place un dispositif d'extension ou de création de terrasses pour les bars et restaurants rouennais. L'objectif : soutenir le commerce local et animer la ville, dans le respect des règles de civisme et de vivre ensemble. Ce dispositif exceptionnel et provisoire sera prolongé jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre. Pour l'avenir, la Ville va engager une réflexion sur une nouvelle charte des terrasses.

**Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Kader CHEKHEMANI, Adjoint au Maire en charge notamment du stationnement et des autorisations de terrasse, Sileymane SOW, Adjoint au Maire en charge du commerce et Nicolas ZULI, Adjoint au Maire en charge de la rive droite :** « Depuis le 19 mai, la Ville de Rouen a déployé un dispositif inédit en faveur des bars et restaurants de la ville : extension et création de terrasses, élargissement de l'occupation sur le domaine public, exonération des droits de terrasse et des taxes. Au-delà du soutien aux commerçants, ce dispositif a aussi permis d'animer la ville et nos espaces publics. Cela a mobilisé grandement les services de la Ville, qui ont veillé à ce que cela se passe dans le respect de la tranquillité publique. Nous poursuivrons pour un mois supplémentaire ces extensions, avant d'engager, en concertation avec les professionnels du secteur, une refonte de la charte des terrasses pour l'année prochaine. »

Les bars et restaurants bénéficiant d'une extension ou d'une création de terrasse à titre provisoire pourront maintenir leurs installations pendant un mois supplémentaire, jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2021, toujours à titre gratuit.

Toutes les terrasses exceptionnelles devront être désinstallées pour le 2 décembre.

La Ville va ensuite engager une réflexion pour élaborer une nouvelle charte des terrasses, qui précisera les règles en matière d'extension et de création de terrasses.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire  
Contact presse  
[presse@rouen.fr](mailto:presse@rouen.fr)  
02 35 08 86 53